

Le système énergétique en France et en Europe : Une crise européenne

La proposition de Programmation pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) mise en consultation le 7 mars 2025 révèle une erreur majeure de diagnostic. Elle ne répond à aucun des objectifs de décarboner notre économie, de sécuriser notre système énergétique français et européen, mettant en péril nos citoyens et nos entreprises.

Un diagnostic alarmant

- **Explosion du prix de l'électricité** : Depuis 15 ans l'Europe subit une envolée des coûts, entraînant une perte de pouvoir d'achat, un recul de la compétitivité des entreprises et une baisse de la consommation électrique, contraire aux objectifs de décarbonation ;
- **Investissements massifs et résultats décevants** : Depuis 2010 l'essor des énergies intermittentes a paradoxalement augmenté les émissions de CO₂/kWh en raison du recours accru au gaz et au charbon pour pallier leur intermittence ;
- **Croissance incontrôlée des capacités des EnR intermittentes (éolien terrestre, maritime, photovoltaïque plein champ)**
 - de 11 GW en 2000, à 113 GW en 2010 et 485 GW fin 2023 en Europe, entraînant des surproductions massives et des prix négatifs récurrents, notamment entre, mars et octobre ;
 - Aucun investissement parallèle dans les sources d'énergies pilotables, accroissant les risques de « **black-out** » lors des périodes sans vent et soleil (*Dunkelflaute*);
- **Des dépenses publiques colossales, sans impact positif** :
 - 700 milliard d'euros investis en Allemagne sans réduction des émissions de CO₂, et avec l'un des prix de l'électricité les plus élevés d'Europe ;
 - En France, 200 Milliards d'euros investis dans les EnR intermittentes alors que notre électricité est déjà décarbonée à 95%, tandis que la consommation électrique baisse depuis 10 ans ;
- **Une préoccupation majeure pour l'intérêt public** : 60% des contributions à la concertation PPE3 à l'automne 2024 ont alerté sur ces incohérences, appuyées par les mises en garde du Conseil supérieur de l'Énergie ;

Les propositions irréalistes de la PPE3 mise en ligne le 7 mars 2025

- **Une expansion excessive des énergies intermittentes en 10 ans** : Multiplication par 5 du solaire, par 2 de l'éolien terrestre et par 37 de l'éolien en mer d'ici 2035, malgré les avertissements répétés de la société civile et sans aucune évaluation rationnelle ;
- **Absence totale de justification énergétique, économique, sociale, environnementale** alors que le coût de l'électricité a été multiplié par 3 pour les entreprises entre 2007 et 2023 ;
- **Des projections incohérentes avec un scénario central** prétendant que près de 80% de la consommation énergétique française serait bas carbone en 2030 (45% en 2023), voire plus en 2035 car la totalité des propositions dépasse très largement les consommations envisagées, d'ailleurs de moins en moins probable comme l'a précisé récemment le Haut-Commissaire à l'Énergie atomique...

Un remède inadapté à l'urgence énergétique

- **L'augmentation de la production intermittente ne résoudra pas la crise énergétique.** Elle aggrave les problèmes existants sans répondre aux véritables enjeux
- **La décarbonation de la chaleur et de la mobilité** pourrait être atteinte plus directement, plus rapidement et à moindre coût avec les énergies thermiques renouvelables (biogaz, biocarburants et géothermie...) et avec la récupération de chaleur fatale.

La crise énergétique en France et en Europe (*Niveau et instabilité des prix, instabilité du réseau*) ne peut être résolue par des solutions précipitées et inefficaces. Il est temps d'adopter une stratégie énergétique cohérente, pragmatique et soutenable qui protège les citoyens et les entreprises dans la durée.

La maîtrise, voire la réduction du coût de l'électricité est un intérêt public majeur supérieur pour la France et l'Europe et doit être le fondement de la PPE3.

Face à l'urgence : une demande claire : **STOP aux subventions et aux appels d'offre pour les énergies intermittentes** tant qu'une évaluation socio-économique des différents mix énergétiques et des alternatives pilotables n'aura pas été soumise à la représentation nationale.